

Date de publication 02 déc. 2014

Date de révision 13 nov 2017

Version 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE/ENGAGEMENT

Nom du produit SR RECLAIM

Autres moyens d'identification

 Code produit 217SR
 N° UN/ID Voir la section 14
 Synonymes Aucun

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

 Utilisation recommandée Additif pour détergent.
 Utilisation déconseillée Aucune information disponible

Adresse du fabricant

Anderson Chemical Company, 325 South Davis Avenue, Litchfield, MN 55355 (320-693-2477)

Numéro de téléphone d'urgence

Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 1 – Sous-catégorie A
Lésion grave/irritation oculaire	Catégorie 1
Corrosif pour les métaux	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Présentation générale des situations d'urgence

Danger

Mentions de danger

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves Peut être corrosif


Aspect Aucune information disponible

État physique Poudre

Odeur Aucune

Mentions de mise en garde - Prévention

 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée après manipulation. Porter des gants/vêtements de protection/une protection oculaire/une protection du visage.
 Conserver uniquement dans le conteneur d'origine.

Mentions de mise en garde - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin Traitement spécifique
(voir la Section 4 de cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact le cas échéant et si cela est facile. Poursuivre immédiatement le rinçage.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/prendre une douche.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

EN CAS D'INHALATION : Exposer la victime à l'air frais et la tenir au repos dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer abondamment la bouche. NE PAS provoquer les vomissements. Absorber les déversements pour éviter les dégâts matériels.

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clé.

Entreposer dans un récipient résistant à la corrosion.

Mentions de mise en garde - Mise au rebut

Éliminer le contenu/le récipient dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.

Dangers non classifiés autrement (HNOC)**Autres informations**

- Ce produit peut être dangereux s'il est avalé.
- Peut être dangereux en cas de contact avec la peau.
- Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables
- Toxique pour la vie aquatique

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	Poids - %	Secret commercial
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	30	
Métasilicate de sodium	6834-92-0	15	
Carbonate de sodium	497-19-8	12	
Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté	51580-86-0	3	

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été conservé en tant que secret commercial.

4. MESURES DE PREMIER SECOURS**Mesures de premiers secours****Contact oculaire**

Rincer immédiatement à l'eau pendant 15 minutes. Soulever les paupières supérieure et inférieure pour rincer complètement l'œil. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer à l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste après avoir rincé le produit, consulter un médecin. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Inhalation

Faire sortir la victime à l'air frais. Si la personne a des difficultés à respirer et que ces difficultés persistent, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau pour diluer le produit. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne en état semi-comateux, comateux, souffrant de convulsions ou inconsciente.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes**

Aucune information disponible.

Indication de toute attention médicale et traitement spécial immédiatement nécessaire

Remarque destinée aux médecins Traiter les symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Moyens d'extinction adéquats

Utiliser les mesures d'extinction appropriées aux conditions locales et à l'environnement.

Moyens d'extinction inadéquats Aucun connu.

Risques spécifiques liés au produit chimique

Aucune information disponible.

Produits de combustion dangereux Si le récipient contenant la solution mère se casse, le produit doit être manipulé avec soin car il est corrosif. En cas d'incendie, des fumées toxiques, corrosives sont émises.

Données d'explosion

Sensibilité à l'impact mécanique Aucune.

Sensibilité à la décharge statique Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de créer de la poussière. Utiliser un équipement de protection personnelle comme requis. Ne pas toucher un conteneur endommagé ou un matériau déversé sans porter un équipement de protection adapté.

Précautions environnementales Voir la Section 12 pour des informations écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement Confiner complètement les matériaux déversés à l'aide de barrières, de sacs de sable, etc.

Méthodes de nettoyage Récupérer autant de produit que possible et le transvaser dans les récipients afin de le mettre au rebut ou de le réutiliser. Le matériau restant peut être dilué dans l'eau et neutralisé. Nettoyer la zone de déversement à grande eau. Les produits de neutralisation, qu'ils soient solides ou liquides, doivent être récupérés afin d'être mis au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sûre

Conseils relatifs à la manipulation sûre Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Lavez soigneusement après toute manipulation. Porter des vêtements/un équipement de protection adéquats. Ne pas respirer les poussières. Utiliser avec une ventilation adéquate. Ne pas avaler.

Conditions de stockage sécurisé, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Les récipients doivent être soigneusement fermés et correctement étiquetés. Les conteneurs qui ont été vidés contiennent toujours des résidus de produit et doivent être manipulés comme s'ils étaient pleins. Stockez dans un endroit frais et sec, loin de tout matériau incompatible. Il faut se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer, avant de se farder et avant d'aller aux toilettes. On veillera à ne pas entreposer des aliments, des boissons et du tabac dans le même lieu que ce produit ; on évitera également de manger, de boire, de fumer dans cet espace d'entreposage.

Matériaux incompatibles Acides, composés halogénés, contact prolongé avec l'aluminium, le laiton, le bronze, le cuivre, le plomb, l'étain, le zinc ou tout autre métal ou alliage sensible aux alkalis. Éviter tout contact avec le cuir, la laine et les composés nitro organiques.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de contrôle

Consignes d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	Plafond : 2 mg/m ³	TWA : 2 mg/m ³ (vide) Plafond : 2 mg/m ³	IDLH : 10 mg/m ³ Plafond : 2 mg/m ³

Contrôles d'ingénierie appropriés

Stations de douche et de lavage oculaire
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection personnelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales (ou des lunettes enveloppantes).
Protection de la peau/du corps	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Veuillez porter des vêtements protecteurs adéquats.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, porter un équipement de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive peuvent être requis en cas de forte concentration de particules contaminantes dans l'air. Une protection respiratoire doit être fournie, conformément à la réglementation locale en vigueur.

Considérations générales relatives à l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques de base

État physique	poudre	Odeur	Aucun
Aspect	Aucune information disponible,	Seuil d'odeur	Aucune information disponible
Couleur	blanc		
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	12,5	Solution à 1 %	
Point de fusion/gel	Aucune information disponible		
Point d'ébullition/Plage d'ébullition	Aucune information disponible		
Point d'éclair	Aucune information disponible		
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible		
Limite d'inflammabilité dans l'air			
Limite d'inflammabilité supérieure :	Aucune information disponible		
Limite d'inflammabilité inférieure :	Aucune information disponible		
Pression de vapeur	Aucune information disponible		
Densité de vapeur	Aucune information disponible		
Gravité spécifique	Aucune information disponible		
Solubilité dans l'eau	Aucune information disponible		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible		
Coefficient de partitions	Aucune information disponible		
Température d'auto-allumage	Aucune information disponible		
Température de décomposition	Aucune information disponible		
Viscosité cinématique	Aucune information disponible		
Viscosité dynamique	Aucune information disponible		
Propriétés explosives	Aucune information disponible		
Propriétés oxydantes	Aucune information disponible		
Autres informations			
Point de ramollissement	Aucune information disponible		
Poids moléculaire	Aucune information disponible		
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible		
Densité	Aucune information disponible		
Densité en vrac	Aucune information disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions de traitement normales.

Conditions à éviter

Mélangés à de l'eau, les matériaux acides ou incompatibles peuvent causer des éclaboussements et dégager de fortes quantités de chaleur. Réagit avec certains métaux pour former de l'hydrogène inflammable.

Matériaux incompatibles

Acides, composés halogénés, tout contact prolongé avec de l'aluminium, du laiton, du bronze, du cuivre, du plomb, de l'étain, du zinc ou tout autre métal ou alliage sensible à l'alkali. Éviter tout contact avec le cuir, la laine et les composés nitro organiques.

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux
Aux températures de la flamme, du chlore gazeux est libéré. Émanations toxiques d'oxyde de sodium.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations relatives aux voies d'exposition probables

Informations sur le produit	Aucune donnée disponible
-----------------------------	--------------------------

Inhalation	Aucune donnée disponible.
-------------------	---------------------------

Contact oculaire Éviter tout contact avec les yeux. Risque de lésion oculaire grave.

Contact cutané Éviter tout contact avec la peau. Le contact provoque une irritation grave de la peau et peut occasionner des brûlures.

Ingestion	Peut provoquer des brûlures de la bouche, de la gorge et de l'estomac.
------------------	--

Nom chimique	Oral LD50	Dermique LD50	Inhalation LC50
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	= 1350 mg/kg (Lapin)	-
Métasilicate de sodium 6834-92-0	= 600 mg/kg (Rat)	-	-
Carbonate de sodium 497-19-8	= 4090 mg/kg (Rat)	-	= 2300 mg/m³ (Rat) 2 h

Informations relatives aux effets toxicologiques

Symptômes	Aucune information disponible.
------------------	--------------------------------

Effets différés et immédiats et effets chroniques liés à l'exposition à court et à long terme

Corrosion/irritation de la peau	Irritant pour la peau.
Lésion/irritation oculaire grave	Risque de lésion oculaire grave.
Corrosivité	Risque de lésion oculaire grave.
Sensibilisation	Aucune information disponible.
Mutagénicité des cellules germinales	Aucune information disponible.
Carcinogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité reproductive	Aucune information disponible.
STOT – exposition unique	Aucune information disponible.
STOT – expositions répétées	Aucune information disponible.
Danger en cas d'aspiration	Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité – Informations sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées en fonction du chapitre 3.1 du document GHS.

ATEmix (oral) 2354 mg/kg
 ATEmix (dermique) 3590 mg/kg
 ATEmix (inhalation-poussière/brouillard) 7,7 mg/l

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES SUPPLÉMENTAIRES.

Écotoxicité

40% du mélange est constitué d'un ou plusieurs composants dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	45,4 : 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 statique	-
Métasilicate de sodium 6834-92-0	-	210 : 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-statique 210 : 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50	216 : 96 h Daphnia magna mg/L EC50
Carbonate de sodium 497-19-8	242 : 120 h Nitzschia mg/L EC50	300 : 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 310 - 1220: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 statique	265 : 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Autres effets indésirables

Aucune information disponible

13. DISPOSITIONS RELATIVES À LA MISE AU REBUT

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

L'élimination doit s'effectuer conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le conteneur.

Nom chimique	Situation de déchet dangereux en Californie
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	Toxique Corrosif
Carbonate de sodium 497-19-8	Corrosif

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° UN/ID

Nom d'expédition approprié

Ingrédients dangereux

Classe de risque

Groupe d'emballage

QTÉ LIMITÉE – en cas de conditionnement dans des conteneurs <2,2 livres (non dangereux)

UN3262

3262 - Matière solide corrosive, basique, inorganique, n.o.s.

Hydroxyde de sodium/métasilicate de sodium

8

II

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Conforme
DSL/NDL	Non conforme
EINECS/ELINCS	Non conforme
ENCS	Non conforme
IECSC	Conforme
KECL	Non conforme
PICCS	Conforme
AICS	Conforme

Légende :

TSCA - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Substances chimiques nouvelles et existantes au Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Substances chimiques existantes et évaluées en Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales américaines

SARA 313

Section 313 du Titre III des Amendements Superfund et de la loi Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient pas de produits chimiques soumis aux exigences de rapport de la Loi et du Titre 40 du Code de Réglementation Fédérale, Partie 372

Catégories de risque SARA 311/312

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de libération soudaine de pression	Non
Risque réactif	Non

Loi CWA (Loi sur l'assainissement de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en tant que polluant en vertu de la loi sur l'Assainissement de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA – Quantités à déclarer	CWA – Polluants toxiques	CWA – Polluants prioritaires	CWA – Substances dangereuses
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	453,59 kg	-	-	X

CERCLA

Ce matériau, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu de la loi Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la loi Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou d'état, concernant les déversements de ce matériau

Nom chimique	Quantités de substances dangereuses à rapporter	QUANTITÉS À RAPPORTE CERCLA/SARA	Quantité à rapporter (QR)
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	453,59 kg	-	QR 453,59 kg finale QR QR finale 454 kg QR finale

Réglementations des états américains

Proposition 65 en Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique relevant de la Proposition 65

Réglementations des états américains relatives au droit de savoir

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	X	X	X
Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté 51580-86-0			

Informations d'étiquetage EPA aux États-Unis

Numéro d'enregistrement de pesticide auprès de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques sanitaires 3	Inflammabilité 0	Instabilité 1	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques sanitaires 3	Inflammabilité 0	Risques physiques 1	Protection personnelle X

Préparé par	lmt
Date de publication	02 déc. 2014
Date de révision	13 nov 2017

Note de révision

Aucune information disponible

Non-responsabilité

Les informations figurant dans la présente Fiche de données de sécurité sont correctes à notre connaissance, selon nos informations et nos convictions à la date de leur publication. Les informations fournies sont données uniquement à titre de conseils concernant la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, du traitement, du stockage, du transport, de l'élimination et des déversements et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ledit matériau s'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit ou dans tout processus, sauf si cela est précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité